NIDIFICATIONS D'OISEAUX DE MER EN GUYANE

par Michel CONDAMIN

Nous avons été appelé à travailler en Guyane française pour une étude écologique du littoral en vue de la création de réserves naturelles. Pendant notre séjour de deux ans et demi (décembre 1973 - mai 1976), nous nous sommes beaucoup déplacé sur la côte et avons visité plusieurs fois les îles et îlots plus ou moins éloignés de celle-ci. Nous avons pu ainsi découvrir la nidification de plusieurs espèces d'oiseaux de mer, d'une part sur l'île du Grand Connétable, d'autre part sur les « battures de Malmanoury ».

ILE DU GRAND CONNÉTABLE

Elle est située à environ 20 kilomètres au large, au nord de l'embouchure du fleuve Approuague, soit à environ 40 kilomètres à l'est de Cayenne. Elle est de faible superficie (un peu plus d'un hectare), relativement élevée (le rocher central atteint 50 mètres) et très escarpée (Pl. V). Le phosphate d'alumine y a été exploité vers la fin du XIX^{e} siècle. Nous avons survolé l'île les 8 avril, 18 mai et 12 septembre 1974 et nous y avons abordé les 5 septembre 1974, 28 avril et 2 octobre 1975 grâce à l'amabilité de la gendarmerie maritime. Un survol (12.IX.1974) et une visite (2.X.1975) ont été effectués en compagnie du Professeur J. DORST. Nous aurions aimé nous y rendre une fois par mois pour suivre les populations d'oiseaux marins, mais ceci n'a pas été possible faute de moyens personnels et en raison de l'état de la mer, très souvent agitée dans ces parages, ne permettant pas l'abordage de l'île.

Nous avons pu observer sur le Grand Connétable la nidification des oiseaux suivants : Frégate superbe (*Fregata magnificens* Mathews, 1914) ; Goéland atricille ou Mouette rieuse américaine (*Larus atricilla* Linné, 1758) ; Noddi brun ou Noddi niais (*Anous*

L'Oiseau et R.F.O., V. 48, 1978, n° 2.

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire
N° : 9326
Cote : B

18 OCT. 1978
O. R. S. T. O. M.
Collection de Référence
n° M 9326 P.2. A

stolidus Linné, 1758). Nous avons aperçu également une sterne : Sterne fuligineuse (*Sterna fuscata* Linné, 1766) ou Sterne bridée (*Sterna anaetheta* Scopoli, 1786).

La Frégate superbe est l'oiseau qui se fait le plus remarquer par sa taille et son grand nombre ; dès que l'on s'approche de l'île, en bateau ou en avion, on voit s'envoler des centaines d'individus de cette espèce ; ainsi, lors de notre survol avec le Professeur J. DORST, le 12.IX.1974, nous avons pu observer 1 000 à 1 500 frégates en vol. Toutefois, cette abondance semble varier suivant la saison : le 8.IV.1974, nous n'avons vu que quelques centaines de ces oiseaux et le 18.V.1974 encore moins ; ce jour-là les frégates se trouvaient en vol au-dessus de la mer. Ces deux dernières observations ont été faites pendant la période de couvaison et l'on peut supposer que les couveurs restaient sur leur nid tandis que les individus de l'autre sexe étaient en action de pêche. Malheureusement, par crainte de voir un oiseau se prendre dans l'hélice, nous étions obligés de voler à une altitude assez peu propice à l'observation, surtout de ce qui se passait au sol. Il est probable, également, que le nombre de frégates sur l'île varie suivant l'heure de la journée.

L'abondance de l'espèce est particulièrement grande pendant la période de nidification qui semble s'étaler d'avril à octobre. A cette époque, on peut compter jusqu'à environ 2 000 frégates mais le nombre de nidificateurs ne semble pas dépasser 300 couples au maximum au cœur de la période de couvaison.

Sur le Grand Connétable, nous avons trouvé deux zones de nidification au vent : au sommet des murs de soutènement construits sur la côte sud-est et sur un rocher de la côte est. Nous avons observé les mêmes aires de nidification en 1974 et 1975.

Le nid, au sol, consiste en une petite surface vaguement aplanie sur laquelle la femelle dépose un unique œuf couvé alternativement par les deux sexes (Pl. V). En avril 1974, nous étions en pleine période de couvaison et nous n'avons pas vu un seul jeune éclos. Par contre, en septembre 1974 et en octobre 1975, on pouvait voir aussi bien des œufs que des jeunes à tous les stades. Toutefois, il ne restait plus qu'une soixantaine de nids dont une dizaine sur le rocher et une cinquantaine sur les murs de soutènement. Ce dernier lieu semble donc préféré, vraisemblablement du fait qu'il permet l'envol facile des frégates. Faute de place suffisante sur ces murs, les deux zones sont à peu près d'égale importance pendant la pleine période de nidification.

Au cours de nos survols et visites, nous n'avons jamais vu de mâles avec la poche pectorale gonflée. HAVERSCHMIDT cite ce

comportement en octobre et le R.P. VARIO (ornithologue amateur de Cayenne) nous a signalé l'avoir observé en décembre.

Nous avons vu une frégate attaquer une Sterne royale (*Thalasseus maximus*) pour lui prendre le poisson qu'elle venait de pêcher.

Dans « *Birds of Surinam* », F. HAVERSCHMIDT écrit : « There is no evidence of nesting along our coast » et donne comme répartition, pour la sous-espèce *rothschildi*, les côtes atlantique et pacifique des Amériques centrale et du sud depuis le Mexique jusqu'à l'Equateur, les Caraïbes et l'ouest de l'océan Atlantique tropical.

En ce qui concerne le Goéland atricille, nous n'avons pu établir qu'il nidifiait tous les ans au Grand Connétable. Lors de notre survol du 18.V.1974, nous avons vu de nombreux oiseaux blancs sur l'île, mais le « Bréguet Atlantic », dans lequel nous nous trouvions, volait trop haut et trop vite pour distinguer s'il s'agissait de goélands ou de sternes. Le 12 septembre 1974, nous avons trouvé environ 2 000 goélands posés sur les roches tout autour de l'île (Pl. VI) ainsi que sur les badamiers (*Terminalia catappa*) du plateau. Sur le sol, sous ces arbres, se trouvaient quelques nids (surfaces tout juste aplanies) dont un encore habité par un poussin en duvet ; nous avons vu aussi deux ou trois jeunes aux plumes en fourreau qui se sont sauvés à notre approche. Un certain nombre de juvéniles étaient par ailleurs posés sur l'eau aux alentours ; nous étions donc manifestement en fin de période de nidification. Par contre, en avril 1975, nous n'avons trouvé aucune trace de nidification de goélands et assez peu d'adultes ; en octobre 1975, il en était de même. Comme on le verra plus loin, le principal lieu de nidification du Goéland atricille se trouve sur les battures de Malmanoury, l'île du Grand Connétable n'est vraisemblablement pour l'espèce qu'un lieu de repos. Les juvéniles observés pouvaient très bien provenir des battures et la nidification ne serait qu'épisodique sur l'île, ne concernant sans doute que quelques retardataires ne trouvant plus de place sur les battures de Malmanoury.

Pour le Surinam, HAVERSCHMIDT écrit : « There is no evidence of breeding ». Il précise que l'espèce se reproduit sur la côte atlantique des Etats-Unis, dans le golfe du Mexique, en Amérique Centrale, aux Antilles et aux Grenadines. Elle serait migratrice jusqu'au Pérou et au Brésil.

La découverte de la nidification du Noddi brun est certainement la plus intéressante car cet oiseau n'était même pas, à notre connaissance, signalé de Guyane française. Alors que les autres

oiseaux marins sont fréquemment observés sur le littoral, le noddi ne semble aucunement s'y aventurer, l'extrême turbidité de l'eau en est sans doute la cause. En général, la limite des eaux boueuses se situe un peu au sud du Grand Connétable, au niveau d'un rocher appelé « Petit Connétable » ; sans être transparente, la mer autour de l'île est de couleur verte ou turquoise. F. HAVERSCHMIDT écrit : « A bird of the open sea which normally does not visit our coastal waters. On 21st December 1963 a female was captured aboard a trawler when fishing at sea near the Coast of Surinam (sp. in Leiden Mus.) and another one on 30th November 1966 ».

Nous avons observé des noddis à chacune de nos visites (IX. 1974, IV et X.1975) mais la colonie n'était représentée que par une cinquantaine à une centaine d'individus environ. Les nids sont situés dans les trous des falaises rocheuses et sont donc pour la plupart inaccessibles (Pl. VI). C'est en avril que l'espèce semblait la plus abondante ; la présence d'adultes quittant ou visitant les nids prouvait que ceux-ci contenaient des œufs ou des jeunes. En septembre 1974 ainsi qu'en 1975, nous n'avons pas vu de noddis sur les nids, la période de nidification était vraisemblablement terminée. Ces oiseaux se reposaient toujours sur des rochers à l'ouest de l'île.

L'espèce est largement répandue dans tous les océans ; la sous-espèce nominale est propre à l'Atlantique. Les lieux de reproduction les plus proches, signalés par WATSON, se situent à Trinidad et aux Antilles.

En avril 1975, nous avons trouvé quelques nids (au moins 3 certains) de sternes dont nous n'avons pu déterminer l'espèce avec certitude. En effet, les quelques sternes n'ont été vues qu'en vol ; il nous a semblé qu'il s'agissait de la Sterne fuligineuse (*Sterna fuscata*) mais sa ressemblance avec la Sterne bridée (*Sterna anaetheta*) laisse subsister un doute. La seule photo que nous ayons pu prendre d'un de ces oiseaux en vol ne permet pas de trancher. Les nids se trouvaient sous des rochers à proximité de la zone de repos des sternes (Sternes royales et Sternes de Cayenne, voir carte). Ce site de nid est généralement habituel à *S. anaetheta* mais le seul nid accessible contenait deux œufs, ce qui est, par contre, un caractère (exceptionnel il est vrai) propre à *S. fuscata*.

HAVERSCHMIDT ne mentionne pas la Sterne bridée et, pour la Sterne fuligineuse, ne signale qu'un oiseau en mer et deux récoltes à l'intérieur des terres (barrage d'Afobaka à 130 km de la mer et rizières près de Wageningen à 20 km de la mer).

Par ailleurs, comme oiseaux non marins et non nidificateurs,

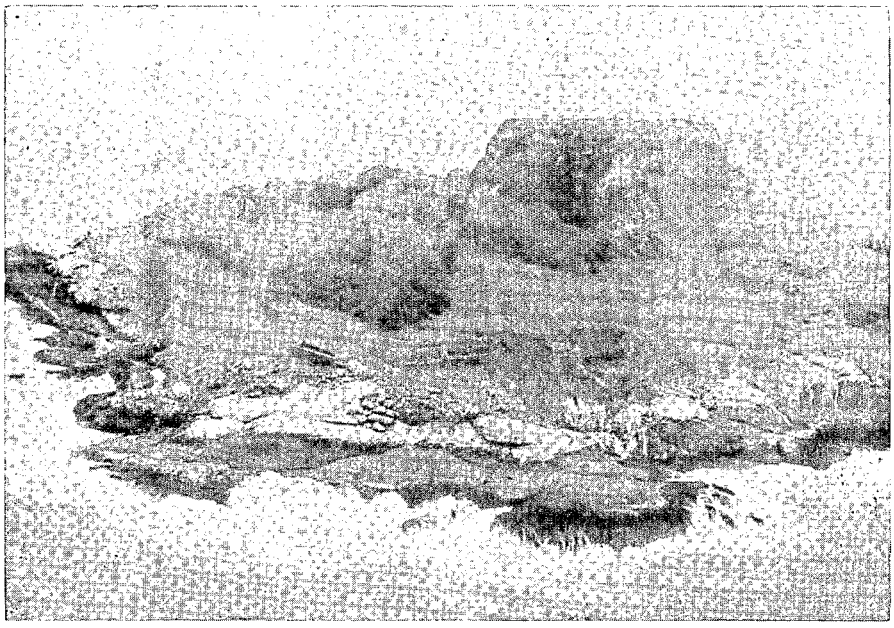

En haut : Vue aérienne de l'île du Grand Connétable, face nord.
En bas : Frégate femelle couvant son œuf sur l'île du Grand Connétable.

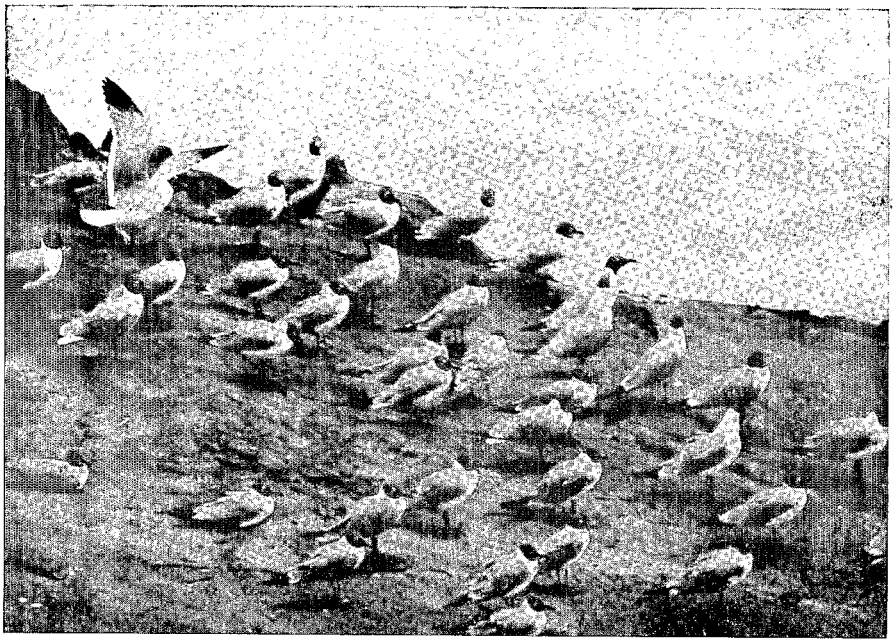

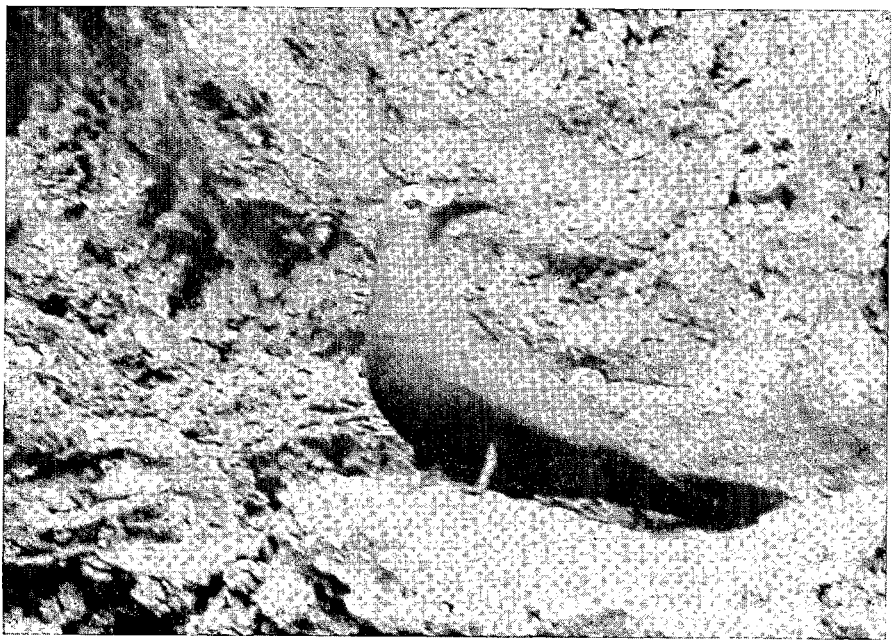

En haut : Goélands atricilles au repos sur un rocher de la côte nord de l'île du Grand Connétable.
En bas : Noddi brun à l'entrée de son nid dans la falaise de l'île du Grand Connétable.

nous n'avons observé sur l'île du Grand Connétable qu'un limicole : le Tournepierre (*Arenaria interpres*), dont quelques spécimens évoluaient sur les rochers de la côte nord, et un oiseau terrestre, le Petit Ani (*Crotophaga ani*) : un seul individu.

Battures de Malmanoury

Elles consistent en un éparpillement de nombreux rochers, dont certains ne se découvrent qu'à marée basse. Les plus importants possèdent un peu de végétation dans leur partie haute. Ces rochers se trouvent face à l'embouchure de la crique Malmanoury (les rivières sont appelées « criques » en Guyane), au bout de la route de l'anse de Sinnamary, depuis la côte jusqu'à 4 km au large.

Le 1er et le 7.VIII.1974 nous avons visité, à l'aide d'un canot en aluminium, deux de ces îlots rocheux situés à environ 3 km du rivage et qui abritent la majorité des oiseaux de mer reproducteurs. Quelques autres, les plus éloignés, hébergent aussi des Laridés qui, d'après nos survols, sont nombreux à s'y poser mais ne semblent s'y reproduire qu'en petit nombre. Là encore, les manques de moyens (bateau) et de temps, ajoutés à l'état de la mer, ne nous ont pas permis d'inventorier tous les rochers et de suivre les populations au cours de l'année comme nous l'aurions souhaité.

Les trois espèces suivantes nidifiaient sur les îlots : Goéland atricille (*Larus atricilla* Linné, 1758), Sterne royale (*Thalasseus maximus* (Boddaert, 1783)) et Sterne de Cayenne (*Thalasseus eurygnathus* (Saunders, 1876)).

Approximativement un millier d'individus de chaque espèce se reproduisait.

Les œufs sont disposés dans les parties les plus hautes des îles, à même le rocher, ou entre les rares touffes d'herbes, ou encore sous les cierges (*Cereus* sp.) qui poussent tout en haut des principaux îlots.

Nous n'avons pas remarqué de répartitions différentes des emplacements de nids entre les espèces ; les possibilités d'implantation étant limitées, il semble que la place soit au premier occupant. Les nids, comme les jeunes, étaient d'ailleurs relativement peu nombreux, sans doute en raison du pillage des œufs par des pêcheurs de Sinnamary comme en témoignent les « omelettes d'œufs de sternes » servies dans les restaurants du village en mai-juin. Il est probable aussi qu'en août la nidification était sur son déclin ; bien que chez les trois espèces, des œufs et des poussins

fussent présents, les juvéniles étaient prédominants. Ils se tenaient plutôt sur les rochers (sternes) ou sur l'eau, à proximité (goélands). Toutefois, cette localisation pouvait être une réaction de fuite à notre présence, les goélands étant peut-être plus farouches que les sternes. Les poussins sont nourris de petits poissons et de crevettes.

Il est probable que la période de nidification des trois espèces, sur les battures de Malmanoury, soit sensiblement la même que celle de la Frégate superbe au Grand Connétable, peut-être un peu plus courte, c'est-à-dire d'avril-mai à septembre.

Comme le signale G.E. WATSON pour Curaçao, la coloration du bec des adultes de la sterne de Cayenne est très variable.

F. HAVERSCHMIDT mentionne la Sterne royale comme un migrateur nordique. Il considère la Sterne de Cayenne comme une sous-espèce de la Sterne caugek (*Sterna sandvicensis eurygnatha*) et écrit « Present all through the year, but there is no evidence of breeding ». WATSON, lui, ne cite que les îles du Vénézuela comme lieux de reproduction de la Sterne de Cayenne.

⁂

Nos déplacements ayant pour but de dresser l'inventaire des zones méritant d'être érigées en réserves naturelles, nos visites dans les îles et nos survols de celles-ci ont été limités en nombre et en durée. Il est évident que les observations que nous avons pu effectuer dans ces conditions sont assez sommaires, mais elles nous ont semblé tout de même intéressantes à plusieurs titres : présence de certaines espèces comme nidificatrices en Guyane ; élargissement parfois très important de l'aire de reproduction connue jusqu'à présent ; données sur les périodes de reproduction...

Dans notre rapport sur les projets de réserves naturelles sur le littoral guyanais, nous avons demandé la mise en Réserve Naturelle Intégrale de l'île du Grand Connétable et l'inclusion des battures de Malmanoury dans la future réserve de Sinnamary-Iracoubo destinée à la protection de l'Ibis rouge (*Eudocimus ruber* (Linné, 1758)) et des autres oiseaux de mangrove.

Nous avons visité ou survolé les autres îles de Guyane : îles du Salut (I. Royale, I. Saint Joseph, I. du Diable) en face de Kourou ; l'Enfant Perdu, le Malingre, le Père, la Mère, les Mamelles à proximité de Cayenne sans y découvrir trace de nidifications d'oiseaux de mer, ni même de dortoirs. Seuls « le rocher Karouabo », un peu au sud-est des battures de Malmanoury, face à l'embouchure de la Crique Karouabo, et quelques rochers en face de Kourou servent de reposoirs pour les goélands et les

sternes. Il est intéressant de noter que de toutes les Guyanes, depuis l'embouchure de l'Orénoque au Vénézuela jusqu'au sud de l'Amapa brésilien, seule la Guyane française est pourvue d'îles littorales rocheuses qui permettent la nidification des oiseaux de mer.

REMERCIEMENTS

Nous remercions le Professeur J. DORST, Directeur du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, ainsi que MM. Christian ERARD et Christian JOUANIN d'avoir bien voulu relire notre texte.

SUMMARY

During my stay for two years and a half in French Guiana in order to draw up plans for sea-shore reserves or wild life refuges, I had the opportunity to visit some islets where I discovered, for the first time, breeding colonies of various sea birds on Grand Connetable island and the rocks named « Battures de Malmanoury ». On the former breeding has been established for the Magnificent Frigate Bird (*Fregata magnificens*), the American Laughing Gull (*Larus atricilla*), the Common Noddy (*Anous stolidus*) and an unidentified tern which could have been the Sooty Tern (*Sterna fuscata*) or the Bridled Tern (*Sterna anaetheta*). On the rocky islets (Battures de Malmanoury) I found nests of Laughing Gull, Royal Tern (*Thalasseus maximus*) and Cayenne Tern (*Thalasseus eurygnathus*).

I have recommended that Grand Connetable Island be made into a wildlife refuge and the rocks of Battures de Malmanoury be included in the future Reserve de Sinnamary — Iracoubo principally for the protection of the Scarlet Ibis.

REFERENCES

CONDAMIN, M. (1975). — *Projets de réserves naturelles sur le littoral guyanais.* Ministère de la Qualité de la Vie, Direction de la Protection de la Nature. O.R.S.T.O.M., Cayenne, 95 pp. multigr.

HAVERSCHMIDT, F. (1968). — *Birds of Surinam.* Oliver & Boyd, Edinburgh and London.

WATSON, G.E. (1965). — *Preliminary Smithsonian Identification Manual of Sea birds of the Tropical Atlantic Ocean.* Smithsonian Institution, Washington.

ORSTOM, Centre de Nouméa,
B.P. A 5, Nouméa Cedex,
Nouvelle-Calédonie.